

Son Honneur comme notre patron. Homme distingué sous le rapport de la position et de la fortune il ne l'est pas moins comme législateur et grand propriétaire ; dès lors son influence et ses vastes connaissances des hommes et des choses ne pourront tourner qu'à l'avantage de cette association.

Depuis la publication de l'Annuaire de 1886, dans lequel nous vous disions que " bientôt la " position du régistrateur serait prisee à sa juste " valeur et que nous n'aurions plus rien à envier " à nos confrères en France " (page 11), nous sommes heureux de constater que non seulement nous n'avons rien à leur envier, mais qu'au contraire nous les avons devancés.

Le présent *Annuaire* contient un magnifique article, extrait du " Journal des conservateurs ", publié à Paris, qui fait l'éloge de notre association. L'auteur va même jusqu'à citer *in extenso*, toute notre " Constitution " comme un modèle, si les conservateurs de France suivaient l'exemple que nous venons de leur tracer.

Ce témoignage n'est pas une vaine gloriole ; c'est au contraire l'appréciation d'hommes éminemment distingués, non seulement comme légistes, mais comme connaisseurs émérites dans tout ce qui nous intéresse plus particulièrement.

Sachons tirer parti des conseils qui nous viennent de toute part, unissons nos efforts, activons nos études et mettons en pratique cet axiome toujours de plus en plus vrai : *L'union fait la force*.

Enfin, messieurs, nous avons jugé à propos de changer le format de l' " Annuaire ", afin qu'en détachant la dernière partie de chaque Annuaire, à l'avenir, nous puissions, à des époques périodiques et au gré d'un chacun, la faire relier en un ou plusieurs volumes. Ce sera pour ainsi dire